



GRANDE LOGE MIXTE UNIVERSELLE

Liberté – Égalité – Fraternité

Créée en 1973

Réf : 2009/505/DL

Paris,
Le 17/10/2009

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA GLMU

Concernant les événements de répressions sanglantes en Guinée

Les femmes toujours les premières victimes

Des dizaines de milliers de personnes hostiles à la junte s'étaient rassemblées le 28 septembre 2009 dans le plus grand stade de la capitale avant que les forces de sécurité ne leur tirent dessus, faisant des dizaines de morts. 128 au dernier bilan.

Mais aussi des viols comme arme d'anéantissement, des soldats ayant été recherchés des victimes de viol dans les hôpitaux qui les avaient recueillies ; des viols utilisés comme arme de répression, de déstabilisation de toute une population qui réclame la démocratie et qui désire se faire entendre pacifiquement

Ces actes envers les femmes ne sont pas seulement des actes barbares mais il s'agit bien d'actes d'humiliation, véritables actes de guerre.

Le viol est devenu une arme de guerre dans les pays en conflit, mais il existe aussi la violence conjugale, la violence économique, la violence politique.

Nous assistons à une militarisation des décisions parce que les femmes ne sont pas aux postes de décision.

Depuis lors, le peuple guinéen est désemparé et appelle à la solidarité internationale.

Les Francs Maçons et Francs Maçonnes de la Grande Loge Mixte Universelle (GLMU) profondément attachés aux idéaux de paix, de tolérance mutuelle, de justice, d'égalité et de fraternité qui sont les leurs, condamnent sans réserve les violences de toutes sortes et expriment leur indignation face à une telle situation.

Ils-Elles ne peuvent rester indifférent-(e)-s et silencieux-(se)s face à de tels actes de barbarie.

D'ores et déjà ils demandent à la communauté nationale et internationale de se mobiliser pour que s'instaurent rapidement les conditions :

- de la mise en place d'une commission d'enquête internationale sur les faits qui se sont produits le 28 septembre et dans les jours qui ont suivi en Guinée,
- la mise en œuvre des moyens permettant l'engagement rapide d'un processus démocratique et l'organisation rapide d'élections.
- L'adoption de sanctions adaptées pour tous les auteurs des crimes commis et la saisie de la cour internationale des droits de l'homme.

Les guinéens et guinéennes doivent savoir que leurs luttes ne sont pas vaines et que nous en sommes solidaires.